




Réussir la transition environnementale et sociale



L'implication des CCAS dans la transition écologique n'est pas un souhait mais bien une réalité. Comme le souligne Marion Maury, adjointe au maire de Brest (Finistère), en charge de l'action sociale et de la mise en œuvre du crédit municipal, vice-présidente du CCAS, « *les CCAS incarnent le double enjeu de la transition écologique et sociale* », rappelant, au passage, les multiples secteurs qu'ils ont déjà investis pour atteindre cet objectif : l'alimentation, la mobilité, l'énergie, la commande publique... Un état des lieux que l'on vérifie à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), avec, entre autres initiatives, une cantine scolaire repensée et désormais gratuite « *pour à la fois offrir une alimentation durable à tous et lutter contre le gaspillage alimentaire* », témoigne Laurent Monnet, maire adjoint à la transformation écologique, à la nature en ville et à la commande publique. Pour pouvoir suivre précisément les retombées de ses engagements écologiques, le CCAS d'Echirolles (Isère) a, quant à lui, intégré la problématique à son analyse des besoins sociaux (ABS). Si la transition est engagée, elle exige des CCAS et de leurs partenaires une forte implication, et aussi de parvenir à embarquer dans la dynamique chaque citoyen, qui, par ses changements de comportement, vient démultiplier les efforts des collectivités. Or, il n'est pas facile de « *faire passer des messages écologiques auprès de personnes en situation d'urgence sociale* », estime Cécile Cenatiempo, conseillère municipale de Grenoble (Isère) et présidente de l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air.² Également, la préparation et l'engagement des citoyens face aux risques majeurs est à renforcer, un sujet au cœur d'un guide de la Croix-Rouge (2023) à l'intention des élus et du colloque « *Mobilisation citoyenne face aux risques majeurs* » (décembre 2024, Paris), co-organisé à l'occasion des 20 ans de la loi de modernisation de la sécurité civile par le Crisis-Lab de Sciences Po (Paris) et dont l'Unccas était l'un des partenaires.

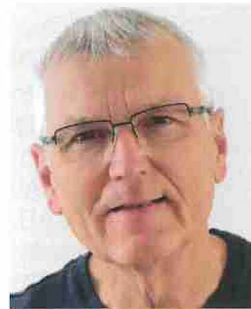


A Saint-Denis, une transformation écologique la plus égalitaire possible

Tout en impulsant le changement, la sous-préfecture de Seine-Saint-Denis (114 000 hab.) compte sur la participation de chaque habitant, notamment les plus modestes.

Auditionné par le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) dans le cadre du rapport « Faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale » (2024), Laurent Monnet, maire adjoint à la transformation écologique, à la nature en ville et à la commande publique de la ville de Saint-Denis, avait expliqué que « le préalable à toute ambition de transformation écologique est une forte réduction des inégalités sociales. » La collectivité tente d'appliquer ce principe dans trois grands domaines : l'énergie « avec le développement d'énergies locales au coût maîtrisé et davantage respectueuses de l'environnement », la mobilité « en facilitant les mobilités alternatives » et l'alimentation. Sur ce dernier point, Saint-Denis a pris la décision de rendre la restauration collective dans ses écoles entièrement gratuite pour tous. « Au-delà de la gratuité, il s'agit aussi d'offrir une alimentation de qualité, comptant trois repas végétariens par semaine, et de

« le préalable à toute ambition de transformation écologique est une forte réduction des inégalités sociales. »



Laurent MONNET
maire adjoint à la transformation écologique, à la nature en ville et à la commande publique de la ville de Saint-Denis

lutter contre le gaspillage alimentaire. Également, cette décision rend nos écoles publiques plus attractives, et ainsi, vient renforcer la mixité sociale », précise Laurent Monnet.

Comportements individuels

Afin de diffuser ces changements auprès de tous, la collectivité « compte sur le CCAS et le tissu associatif, comme l'association VRAC qui donne accès dans les quartiers à des produits alimentaires de qualité. » Toujours dans un objectif de nouvelles habitudes, Saint-Denis soutient, avec les communes voisines de Saint-Ouen et de l'Île-Saint-Denis, le lancement d'une monnaie



PAROLES D'EXPERT



Claire GROLLEAU
Présidente et Fondatrice de l'association Label Vie, 1^{er} label de qualité environnementale de la petite enfance

Placer la qualité environnementale au cœur du Service Public de la Petite Enfance

Dans les établissements d'accueil du jeune enfant cohabitent des enjeux sociaux, pédagogiques, économiques, de bien-être et de santé. Je suis convaincue que la réponse aux besoins spécifiques des jeunes enfants doit être « l'objectif prioritaire du service public de la petite enfance ». Aussi, l'amélioration permanente des conditions de travail et d'accueil doivent être sans cesse recherchées, et l'usage de référentiels de qualité exigeants (Ecolo crèche*) élargi.

Trois axes me semblent clés aujourd'hui. D'abord, il s'agit de lutter contre l'exposition des enfants et des professionnels aux toxiques : privilégier les produits d'entretien aux formulations simples et naturelles ; nettoyer plutôt que désinfecter ; éviter la présence de perturbateurs endocriniens et

préférer les matériaux à faible émission de polluants. Deuxièmement nous devons offrir une alimentation saine et durable aux enfants, avec des aliments à haute valeur nutritionnelle, faible impact environnemental et aux protéines diversifiées. Troisièmement, reconnecter les enfants avec la nature via des pédagogies de plein air et des espaces végétalisés, est un levier extraordinaire et prouvé scientifiquement, de bien-être, de bonne santé et d'appropriation de la protection du vivant.

Enfin, à cela s'ajoute l'ambition de garantir à chaque professionnel une qualité de vie au travail en leur permettant notamment de monter en compétences sur ces enjeux. Tout un programme, au cœur de la mission de Label Vie depuis 15 ans.



locale dématérialisée, « L'ECO », acceptée dans des commerces et des associations engagés dans la transition écologique. « Le crédit des participants peut être abondé quand ils consomment et agissent de façon

particulièrement responsable », précise l'élue, par exemple, un don de vêtements dans une recyclerie ou la participation à une opération de ramassage de déchets organisée par une association.

PAROLES D'EXPERT

Les CCAS disposent d'une confiance précieuse auprès des familles en difficulté

L'Agence nationale de l'habitat agit depuis 50 ans pour l'amélioration du parc existant de logements privés. Pour cela, elle distribue aux propriétaires des aides financières aux travaux et accompagne les collectivités dans la conduite de leur politique locale de l'habitat.

Elle distribue notamment MaPrimeRénov', MaPrimeRénov' Copropriétés et MaPrimeAdapt', les principales aides de l'Etat en faveur de la rénovation énergétique et de l'adaptation à la perte d'autonomie. Elle pilote également France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat, qui informe et conseille gratuitement les ménages engagés dans un projet de rénovation.

Ce service public de proximité joue un rôle majeur de réassurance et d'accompagnement, notamment pour les ménages à revenus modestes ou très modestes, souvent les plus concernés par

le mal-logement et les plus vulnérables face aux tentatives d'escroqueries. Les conseillers France Rénov' leur apportent un conseil personnalisé pour réaliser les bons travaux et réduire leur reste à charge en mobilisant les aides financières disponibles. Ils peuvent également les orienter vers les bons acteurs ou les programmes dédiés, notamment en cas de précarité énergétique, d'habitat indigne ou si un suivi social particulier est nécessaire.

Les centres communaux d'action sociale (CCAS), qui sont au contact de ces populations, disposent d'une confiance précieuse auprès des familles en difficulté. En collaborant étroitement avec les espaces conseils France Rénov', les CCAS peuvent jouer un rôle déterminant pour orienter les ménages et les aider à vivre mieux chez eux, dans un logement digne, durable et confortable.



Valérie MANCRET TAYLOR
directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH)



Le CCAS d'Echirolles intègre la justice environnementale à son ABS

La dernière analyse des besoins sociaux (ABS) du CCAS se penchait sur la question : « Social, environnement : quels impacts réciproques pour les Echirollois.es ? ». Une consultation qui a permis de mesurer le chemin déjà parcouru et d'initier de nouvelles actions.

« La préoccupation pour les questions environnementales peut apparaître comme un sujet entre les mains des catégories sociales supérieures, analyse Sylvette Rochas, adjointe à la mairie d'Echirolles (Isère, 37 000 hab.), en charge du personnel, du dialogue social et des solidarités, vice-présidente du CCAS. Pourtant, les remontées de terrain des professionnels et des partenaires et les réponses que nous avons reçues dans le cadre de la consultation pour la réalisation de notre ABS 2022 démontrent bien que les habitants des quartiers prioritaires de par, notamment, leurs recherches d'économies et les changements qu'ils intègrent dans leur mode de vie, sont eux aussi engagés dans cette réflexion. » L'élue reconnaît que l'investissement de la ville dans un ambitieux plan d'actions Air-Climat-Énergie 2020-2026 (pistes cyclables, réseau de chaleur, déploiement du photovoltaïque sur le toit de la mairie, plan d'adaptation au changement climatique...) vient soutenir les initiatives du CCAS et que leur intérêt partagé pour les problématiques environnementales les a rapprochés.

Verger participatif

Ainsi, grâce à ces efforts conjugués, Echirolles, commune encaissée qui souffre particulièrement de la pollution, se reverdit. Par exemple, le verger participatif Picasso a récemment été ouvert, cultivé par les habitants qui ont pu faire une première récolte, avec l'aide technique du service espaces verts communaux. « Dans ce verger comme dans d'autres espaces verts partagés, on voit se former de nouveaux liens et une mixité sociale », se félicite l'élue.

Le CCAS d'Echirolles a été contacté par divers autres CCAS souhaitant, eux aussi, intégrer la problématique environnementale à leur ABS. Le prochain, en cours d'étude, portera spécifiquement sur les solutions de logement pour les aînés. « Cela ne veut pas dire que nous ne parlerons plus d'environnement, les préoccupations sont cumulatives pour tenter d'aboutir à une amélioration globale des conditions de vie pour tous », conclut l'élue.



PAROLES D'EXPERT



Anne DESCOMBES
Correspondante
Solidarité Région Est
chez EDF

Pour EDF, chaque petit geste compte

Au quotidien, j'interviens auprès de travailleurs sociaux partenaires que j'accompagne sur les problématiques énergétiques rencontrées par de nombreuses familles face à la hausse des factures d'énergie.

Il est donc essentiel d'accompagner ces professionnels de l'action sociale sur un domaine qui n'est pas leur cœur de métier et qui impacte grandement leur public. On se dit parfois que ce n'est pas « la télé restée allumée » ou « les volets ouverts la nuit » qui vont changer grand-chose. Et bien détrompez-vous !

Mis bout à bout, tous ces petits gestes génèrent des économies sur la facture d'énergie et diminuent les émissions de CO₂.

Pour encourager ces pratiques, EDF fournit à ses partenaires des supports pédagogiques qui permettent à chacun de s'approprier les bons réflexes au quotidien dans son logement.

Couplés à l'utilisation de l'espace client ou de l'application EDF & Moi, ils permettent aux familles de très facilement mesurer l'impact de leurs changements d'habitude et les gains réalisés.

Pour aller plus loin et renforcer ces efforts, EDF agit aussi pour la réhabilitation thermique des logements. A cette occasion, j'interviens aussi pour dispenser une formation au personnel de proximité des bailleurs sociaux sur les comportements à adopter dans un logement rénové (par exemple, l'utilisation optimisée du thermostat).

Le groupe EDF s'est engagé à réduire fortement ses émissions de carbone à l'horizon 2035.

Ensemble, chacun à notre échelle, nous sommes aussi acteurs de cette transition pour notre avenir commun.

« Aider les plus vulnérables s'avère difficile »

Entretien avec Cécile Cenatiempo, conseillère déléguée à la qualité de l'air à Grenoble Alpes Métropole, conseillère municipale de Grenoble (Isère), présidente de l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air.

Quelles missions remplit l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air ?

Cécile Cenatiempo : Nous sommes un jeune réseau transpartisan, rassemblant des collectivités de différents échelons, des élus et des agents désireux d'échanger sur les sujets de la qualité de l'air et d'en faire un enjeu de santé publique majeur. L'Alliance est un lieu de ressources, de formation et de partage d'expériences. L'amélioration de la qualité de l'air est une problématique à la fois technique et transversale, qui nécessite d'agir dans de multiples secteurs : la mobilité, l'énergie, l'aménagement, l'agriculture...

Que peuvent faire des communes et des CCAS afin d'améliorer la qualité de l'air ?

C C : La compétence revient aux métropoles, qui vont accompagner des communes sur des projets. Néanmoins, les communes et les CCAS qui gèrent des établissements - écoles, crèches, foyers... - peuvent agir, par exemple en veillant à faire des achats de fournitures de bonne qualité environnementale.

Qu'avez-vous pu mettre en place à l'échelle de Grenoble Alpes Métropole ?

C C : Nous avons, notamment, instauré une prime Air Bois (jusqu'à 2 000€ sous conditions de ressources) pour aider au financement du remplacement d'un poêle ou d'une cheminée. D'autres métropoles (Lyon, Grand Nancy...) ont pris des

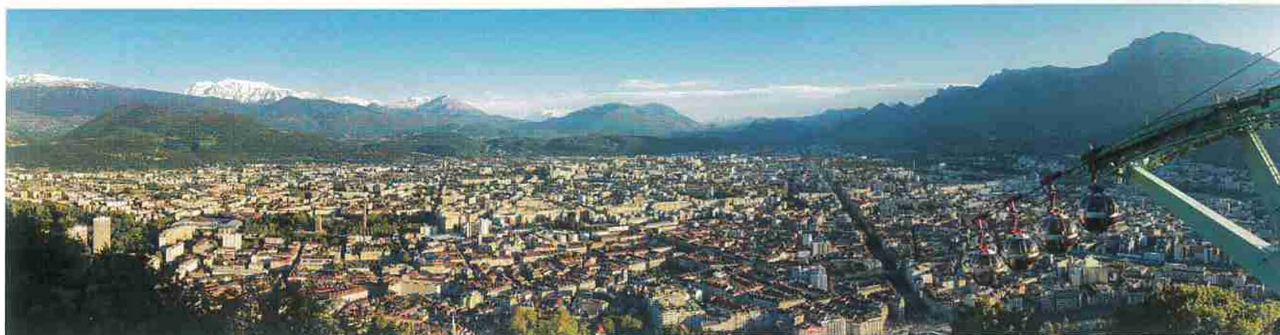
“ Nous sommes un jeune réseau transpartisan, rassemblant des collectivités de différents échelons, des élus et des agents désireux d'échanger sur les sujets de la qualité de l'air et d'en faire un enjeu de santé publique majeur. ”



© Lara BALLAIS / Grenoble Alpes Métropole

Cécile CENATIEMPO
conseillère déléguée à la qualité de l'air à Grenoble Alpes Métropole, conseillère municipale de Grenoble (Isère), présidente de l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air

mesures semblables. Également, nous pouvons régler directement des factures de chauffage. Mais en faisant le bilan de la prime Air Bois, nous nous sommes rendus compte que ce n'est pas le public le plus modeste qui en profite alors que ces dispositifs ont été pensés pour ces personnes. Nous avons effectué différentes démarches d'« aller-vers » pour toucher ce public cible, par exemple en étant présents sur les marchés, et aussi en sollicitant les CCAS ou encore les Maisons des habitants pour informer leur public, mais le taux de retour n'est pas à la hauteur de nos espoirs. Nous constatons que les plus vulnérables sont dans une situation d'urgence sociale qui fait que nos messages et nos propositions ont du mal à être entendus. Il va nous falloir miser sur du temps long et encore davantage d'« aller-vers ».



« Il est impératif de bâtir une véritable culture de l'anticipation et de la préparation »

Entretien avec Philippe Da Costa, président de la Croix-Rouge française.

Comment évaluez-vous le niveau actuel de préparation des communes aux catastrophes naturelles ? Est-ce une question de moyens ou de prise de conscience ?

Philippe Da Costa : La préparation aux catastrophes est un défi complexe, qui repose à la fois sur des moyens opérationnels et sur une véritable culture du risque. Aujourd'hui, force est de constater que le niveau global de préparation reste en deçà de ce qui serait nécessaire, comme la tragédie à Mayotte vient de le démontrer cruellement. Certes, il y a eu des avancées. On note par exemple une augmentation significative du nombre de plans de prévention des risques depuis les années 2000. On constate également une réelle prise de conscience dans l'opinion publique de la gravité du choc climatique. Mais les ruptures à l'œuvre sont telles qu'il nous faut anticiper davantage. Les Français en sont d'ailleurs parfaitement conscients puisque 80% d'entre eux considèrent qu'ils ne sont pas ou mal préparés face aux crises et catastrophes.

Comment faire alors pour renforcer notre préparation collective face aux catastrophes ?

P D C : Cela commence par ce que j'appelle « l'élan du premier kilomètre », c'est-à-dire rendre chaque citoyen acteur de la chaîne de secours en lui donnant les moyens d'agir à partir de l'échelon local. Pour cela, il nous appartient de former massivement les populations



© Mathieu SUPRIN

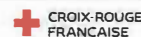
Philippe DA COSTA
président de la Croix-Rouge française

« Les Français en sont d'ailleurs parfaitement conscients puisque 80% d'entre eux considèrent qu'ils ne sont pas ou mal préparés face aux crises et catastrophes. »

aux comportements qui sauvent. En France, 40% de la population est formée, contre 80% en Allemagne. C'est dans cette logique que nous avons construit de nombreux partenariats dont l'un avec l'Association des maires de France, en élaborant notamment un guide visant à outiller les maires en matière de gestion de crise¹. Enfin, il est impératif de bâtir une véritable culture de l'anticipation et de la préparation, dès l'école et tout au long de la vie.

EN SAVOIR +

Guide téléchargeable en accès libre, rubrique Actualités, sur le site www.croix-rouge.fr



FAIRE FACE AUX CRISES :
préparation, réponse, relèvement

¹ Guide « Faire face aux crises : préparation, réponse, relèvement » (2023), édité dans le cadre d'une convention partenariale signée en 2022 entre l'Association des maires de France et des présidents d'Intercommunalités (AMF) et la Croix-Rouge française.

“ Les CCAS incarnent le double enjeu de la transition écologique et sociale ”

Entretien avec Marion Maury, adjointe au maire de Brest, en charge de l'action sociale et de la mise en œuvre du crédit municipal, vice-présidente du CCAS.

Quelles priorités se sont données Brest et son CCAS en matière de transition écologique ?

Marion Maury : Nous sommes tout particulièrement présents sur le volet de l'alimentation durable et accessible à tous : mise en place de glanages solidaires en lien avec les agriculteurs du territoire, ouverture d'une épicerie solidaire délivrant des aliments de qualité dans chaque quartier, repas à 80% bio dans nos cantines... Et nous nous lançons dans un projet d'une caisse de sécurité sociale de l'alimentation.

Qu'observez-vous à l'échelle de l'ensemble des CCAS ?

M M : Que les CCAS sont très investis, dans une grande variété de projets, qu'ils incarnent le double enjeu de la transition écologique et sociale. Le triste exemple de la récente catastrophe de Mayotte démontre à quel point les deux objectifs sont indissociables. On retrouve les CCAS, comme à Brest, sur le volet de l'alimentation avec les Projets alimentaires territoriaux (PAT), sur le volet de l'énergie, par exemple à Montpellier qui porte un programme SLIME (lutte contre la précarité énergétique) ou encore en matière de mobilité, à l'image de La Rochelle avec un service de transport à la demande en triporteur. Les CCAS ont un fort pouvoir d'action à travers la commande publique en instaurant un Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER), issu de la loi de 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, que l'on retrouve, notamment, à Rennes et à Besançon. Sans oublier que les CCAS sont aux côtés des plus vulnérables pour les aider à s'adapter aux changements climatiques.



Marion MAURY
adjointe au maire de Brest, en charge de l'action sociale et de la mise en œuvre du crédit municipal, vice-présidente du CCAS

“ Nous sommes tout particulièrement présents sur le volet de l'alimentation durable et accessible à tous. (...) Et nous nous lançons dans un projet d'une caisse de sécurité sociale de l'alimentation. ”

Comment faire davantage ?

M M : Les CCAS ne peuvent développer et pérenniser leurs actions que si l'État donne aux collectivités les moyens de les soutenir. Les villes qui, actuellement, mettent en place des réseaux de chaleur urbains font face à des dépenses très importantes. Il est aussi urgent de rénover les logements sociaux pour que la lutte contre la précarité énergétique, qui est un sujet de santé environnementale, soit cohérente.



MESURE D'IMPACT

L'inquiétude face au changement climatique est très largement partagée. Si les solutions les plus efficaces et durables à déployer font débat, il apparaît que les collectivités locales ont un rôle à jouer pour que l'impact social de la transition environnementale soit pleinement pris en compte.

Le surcoût social de l'inaction

Il n'est pas si courant que le CNLE se saisisse d'un tel sujet. Pourtant, son rapport publié en juin 2024 intitulé « Faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale » est bien un rapport « d'alerte ». En un mot : les plus pauvres paient au prix fort le coût de l'inaction politique en la matière. Parmi les constats : les populations les plus précaires, confrontées par ailleurs à l'accumulation de contraintes (économiques, sociales et désormais environnementales), polluent moins que les plus riches et sont surexposées aux risques environnementaux. Trop contraints, mal informés, confrontés à une offre de biens durables manquante ou inaccessible, les moins favorisés sont démunis pour atteindre l'objectif des 2 tonnes équivalent CO₂ par an et par personne. Pour paraphraser Nicolas Duvoux, président du CNLE : « il faut [donc] faire la transition écologique pour des raisons sociales ».

Pour être admise, la transition doit être juste

Si l'idée selon laquelle le changement climatique contribue au creusement des inégalités paraît bien intégrée, la vraie question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment faire converger transition écologique et réduction des inégalités, avec les personnes, et donc sans stigmatiser au passage les plus précaires. Que ce soit via des politiques nationales adaptées mais aussi au travers de politiques locales. C'est en tout cas ce que soulignait

le très médiatique enseignant-chercheur François Gemenne lors d'un colloque organisé en mai dernier par le CNFPT sur la notion de résilience urbaine. Selon le politologue, trois leviers sont indispensables à la lutte contre le changement climatique : la réduction des inégalités d'une part, mais aussi la « désirabilité » des transitions plutôt que leur seule acceptabilité et le renouveau démocratique consistant à impliquer localement l'ensemble des habitants dans les choix collectifs.

“ Si l'idée selon laquelle le changement climatique contribue au creusement des inégalités paraît bien intégrée, la vraie question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment faire converger transition écologique et réduction des inégalités, avec les personnes, et donc sans stigmatiser au passage les plus précaires. Que ce soit via des politiques nationales adaptées mais aussi au travers de politiques locales. ”

Des acteurs sociaux qui ont leur place

Si l'échelon local est l'une des clés, il s'agit d'impliquer les personnes donc, mais aussi d'accompagner les collectivités. On notera ici avec intérêt le programme iTEEnéraire lancé fin 2023 par la région Centre-Val de Loire dans le cadre du plan national France 2030. Un programme qui a pour originalité d'associer le CNFPT, l'Ademe et onze collectivités. La démarche consiste à former à la transition

écologique et énergétique dix mille agents d'ici fin 2026 grâce à des parcours adaptés. Lors d'un point d'étape organisé le 17 décembre dernier, la DGS de la ville de Saint-Jean de Braye reconnaissait que « ce n'est pas une mince affaire de passer de l'incantation à l'action ! ». Différents groupes de métiers ont d'ores et déjà été identifiés. Si ceux du social n'apparaissent pas spontanément, on notera néanmoins que le centre intercommunal d'action sociale du Blaisois est partie prenante du projet.



Les ABS demain

Parmi ses préconisations, le CNLE veut « mettre en place des Conventions Territoriales des Besoins Sociaux et de la Transition Écologique pour mieux articuler mise en œuvre des politiques sociales et démarche de planification ». On peut se prendre à

imaginer demain que les analyses des besoins sociaux menées par les CCAS intègrent pleinement la dimension environnementale et écologique. A ce jour, rares sont les CCAS à l'avoir fait. Les marges de progrès demeurent. Voilà qui est encourageant